

Mastodon et les collectivités territoriales

Qu'est ce que Mastodon ?

Mastodon est un réseau social qui fonctionne sur le principe du micro-blogging. En termes de fonctionnalités, il est très proche de Twitter.

Différence notable : c'est un réseau constitué de milliers de serveurs, appelés « instances », interconnectés. Si plusieurs instances permettent de se connecter, toutes permettent d'accéder au même réseau, et donc d'échanger librement avec les utilisateurs des autres instances.

Ce système en réseau garantit que personne ne peut s'approprier Mastodon.

Quel intérêt pour une collectivité ?

Mastodon permet, comme sur Twitter, d'envoyer des messages courts, agrémentés de photos ou de vidéos, à destination des internautes abonnées à la page de la collectivité. C'est un outil de communication rapide à destination du public.

Participer au réseau Mastodon, c'est positionner la collectivité hors du système des GAFAM, donc sans mettre en danger les données personnelles des agents et des utilisateurs.

Le positionnement sur un serveur hébergé en France est une garantie de respect des lois et règlements nationaux et européens (CNIL, RGPD, etc.)

C'est aussi participer à un réseau sans but lucratif, et donc sans publicité.

Enfin, l'absence d'algorithme permet d'éviter les effets de bord bien connus sur les réseaux sociaux, et notamment la mise en avant des informations les plus clivantes, ce qui a tendance, selon plusieurs études, à favoriser les contenus conservateurs, voir réactionnaires¹.

Le serveur colter.social est une initiative unique en France. Le rejoindre, c'est s'inscrire dans un mouvement innovant.

Pourquoi un réseau social de plus ?

Créer une page officielle sur Mastodon, c'est augmenter la visibilité de l'action municipale dans un contexte sécurisé.

Une fonctionnalité permet de dupliquer automatiquement les messages de Mastodon sur Twitter, et vice-versa. Votre service communication ne sera pas tenu de faire le travail en double.

Qui se trouve déjà sur Mastodon ?

- La ville de Blois (4 mars 2020) → <https://mastodon.social/@villedeblois>
- La ville de Tours (21 novembre 2022) → <https://mastouille.fr/@villedetours>
- La ville de Grenoble (6 décembre 2022) → <https://piaille.fr/@villedegrenoble>
- La ville d'Échirolles (22 février 2023) → <https://colter.social/@echirolles>

1 <https://www.leparisien.fr/elections/presidentielle/presidentielle-2022-pourquoi-lextreme-droite-et-la-droite-semblent-plus-presentes-que-la-gauche-sur-les-reseaux-sociaux-29-10-2021-LAUU64M7GVG6HDN4NUUI25D3HU.php>